

PÂTURAGE D'ÉTÉ ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



L'exploitation de 163 hectares de Louis-Xavier de Laage, située à Pierrefitte-sur-Sauldre, compte 440 brebis. Composé d'une trentaine de parcelles de 1,3 hectare, son système est conduit en pâturage tournant dynamique avec un temps de non-retour sur les parcelles d'au minimum un mois. Chaque brebis a un besoin journalier de 1,06 kilos de matière sèche, soit 460 kilos au total par jour pour l'ensemble du troupeau.



Le système de Louis-Xavier est totalement saisonné. Ses brebis étant en période d'entretien lors de la période estivale, leurs besoins journaliers sont donc très faibles. « En tant qu'éleveur, il m'est obligatoire de m'adapter à l'environnement naturel qui m'entoure. Le climat évoluant, les besoins des animaux changent également. Mon objectif est donc que mes brebis soient en état de pâturer pendant les mois de juillet et d'août, bien que nous subissions des sécheresses pendant ces périodes depuis plusieurs années. »

Grâce à un suivi régulier, notamment au niveau des pesées des animaux, l'ensemble du cheptel est en état de pâturer pendant la période estivale. Pour cela, un sevrage début juin est l'idéal. Cet investissement, bien réfléchi, lui a ainsi permis de gagner en efficacité et en autonomie. En effet, aujourd'hui l'ensemble du système de Louis-Xavier est basé sur la date de sevrage des agneaux. « La date clé sur mon exploitation, c'est la date de sevrage ! Lorsque celle-ci est bien calée, c'est-à-dire tout début juin, je sais que la gestion sera plus aisée. N'ayant pas d'irrigation sur l'exploitation, mes agneaux terminent leur croissance au bâtiment pendant un mois et demi environ. »

La gestion du pâturage est complexe car il est nécessaire d'anticiper sur les stocks fourragers. Louis-Xavier prévoit un stock de 500 kilos de matière sèche par hectare sur 60 hectares à la fin du cycle de pâturage de printemps. Etant donné que la pousse de l'herbe est ralentie ou inexistante pendant cette période, il faut anticiper sur le nombre de parcelles à prévoir pour avoir le nombre de jours et un stock de matière sèche suffisant devant soi pour contrebalancer la sécheresse.

Dès le printemps, Louis-Xavier anticipe sur le bilan fourrager. Ainsi, au mois de juin, il prévoit 60 à 90 jours d'avance de stock, l'objectif étant d'éviter un affouragement d'été ou toute autre complémentation.